



NOM de l'adolescent (*en capitales*) :
PRENOM de l'adolescent:
Date de naissance de l'adolescent :
Adresse de l'adolescent :

Téléphone fixe : du père..... de la mère.....
Téléphone mobile: du père..... de la mère.....
Adresse email : du père..... de la mère.....

Je soussigné(e) : Madame Monsieur (*ayer la mention inutile*)
Nom et prénom:

désire inscrire mon adolescent: (*ayer la mention inutile*)

- **23 cours le lundi de 19h à 22h: 897 euros** (payable en plusieurs fois: un chèque de 197 euros et 5 chèques de 140 euros, tous datés du 15 septembre 2017) – sans les dossiers des oeuvres obligatoires
Du 18 septembre 2017 au 9 avril 2018
- **22 cours le mercredi de 16h30 à 19h : 715 euros** (payable en plusieurs fois : un chèque de 115 euros et 5 chèques de 120 euros, tous datés du 15 septembre 2017) – sans les dossiers des oeuvres obligatoires
Du 13 septembre 2017 au 11 avril 2018
- **22 cours le mercredi de 20h à 22h: 572 euros** (payable en plusieurs fois : un chèque de 72 euros et 5 chèques de 100 euros, tous datés du 15 septembre 2017) – sans les dossiers des oeuvres obligatoires
Du 13 septembre 2017 au 11 avril 2018
- **18 cours le dimanche de 16h à 18h30 : 439,20 euros** (payable en plusieurs fois : un chèque de 56,24 euros et 6 chèques de 67 euros, tous datés du 15 septembre 2017) – sans les dossiers des oeuvres obligatoires
Du 17 septembre 2017 au 25 mars 2018

(matériel compris hors carnet de croquis et support de peinture (toile, carton toilé,...))

dossiers des 3 oeuvres obligatoires transmis par mail: 90 euros

Lieu de l'atelier : **rez-de-chaussée du 3 rue de Neuilly 94120 Fontenay-sous-Bois**

Important : votre inscription ne sera enregistrée qu'accompagnée des chèques établis à l'ordre des Ateliers Keren-Sarah, de cette fiche d'inscription, des conditions générales de vente paraphées sur les 2 premières pages et remplies et signées pour la 3ième page, de la fiche autorisation de sortie, de la fiche autorisation parentale, de la fiche droit à l'image et de l'attestation d'assurance pour les activités extrascolaires de votre adolescent (*).

Les séances auxquelles votre enfant ne pourra pas assister ne seront pas remboursées. Il pourra les récupérer dans un autre cours sous réserve de places disponibles.

En cas d'annulation de la part des Ateliers Keren-Sarah et si les cours ne peuvent pas être assurés par un remplaçant, les sommes versées seront intégralement remboursées au prorata des séances annulées.

Le taux de pénalités de retard de paiement est de 10% à la deuxième séance. Pas d'escompte en cas de paiement anticipé.

(*) **Extrait des CGV concernant l'assurance:** Le Client s'oblige à souscrire, pour la durée de la prestation, une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements au préjudice du Prestataire.

Important: Extrait des CGV concernant les produits utilisés: Le Client s'engage à prendre connaissance de la liste des produits mis à disposition par le Prestataire pour les besoins de la prestation et à s'assurer qu'il ne souffre pas d'une allergie à l'un d'eux.

Le à

Signature des parents:

A renvoyer à : Mme Amsili
Ateliers Keren-Sarah
42 rue Maurice Barthélémy
94120 Fontenay sous Bois